



Conseil communal du 24/09/2025

Réponse à l'interpellation n°42 :

« Fermeture du parc à conteneurs de Saint-Josse ; Interpellation introduite par M. MOUHSSIN Ahmed, Conseiller communal. » (ordre du jour complémentaire)

Monsieur le Conseiller, je vous remercie pour votre interpellation.

Nous sommes fiers d'avoir pu offrir ce service pendant de nombreuses années au citoyen. Quand tout le monde fermait commune après commune, nous sommes restés ouverts. Une bien belle exception que nous avons mis en avant et nous continuerons à en être fiers.

Des années de bons et loyaux service.

Parce que nous étions convaincus que ce service était d'utilité publique notamment pour éviter les dépôts clandestins.

N'étiez-vous pas les premiers à photographier les photos de ces mêmes dépôts tentant de démontrer ainsi l'inutilité des tous nos efforts en matière de propreté publique et en particulier celui de maintenir parc à conteneur ? Ne soyez pas girouette. Vous défendez aujourd'hui ce qui vous paraissait trop peu efficace.

Vous savez, une personne incivique le restera même si l'alternative est sous ses yeux. Nous prenons nos responsabilités au niveau du Collège. Aujourd'hui, ce service est redondant de trois centres régionaux accessibles à tous. Il représente un coût de fonctionnement non négligeable alors nécessité fait loi, Monsieur le Conseiller. Ce qui fait double emploi devient accessoire.

Pour ce qui est de l'information au citoyen, la décision de Collège la prévoyait bien et l'information figure d'ailleurs sur le site communal.

Je vous invite à le consulter ou à demander à Monsieur Lemaire de le faire puisqu'ils se passionne pour le site web de même que la décision de Collège à ce sujet pour ce qui concerne l'information à la population.

Plus encore, nous avons affecté nos gardiens de la paix pour qu'ils puissent réorienter les citoyens correctement en plus de l'affichage mis en place car nous savons que le numérique ne touche pas tous les publics.

Je suis convaincu que les habitants prendront vite le réflexe qui est celui de tous les autres Bruxellois.

Se rendre dans un recypark, faire appel à la collecte des encombrants et surtout continuer à avoir une commune où l'on nettoie 7/7 J et pendant plus de 13.00.